

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS
28 FEVRIER 2006**

Présents :

Elus municipaux :

Annie COUTUREAU, Co-Présidente élue, Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire, Gérard ZABATTA, Adjoint au Maire, Conseiller Général, Rodolphe CHALLET, Adjoint au Maire.

Membres titulaires du Bureau :

Elisabeth RAFFIN Co-Présidente habitante, Anne-Marie FAVREAU, Patrick VEILLON, Daniel THIBAUT, Alain MARCHADIER, Christophe DELBERGHE, Michel NICOLLE.

Membres titulaires et membres suppléants du Conseil de Quartier :

Patrick FAZILLEAU, Jean-Michel FOUILLET, Jacques BANQUY, Louis GODET, Bernard CARENTON, Jean-Michel CORDEAU, Armelle COTREL, Jean CHATELIER, Philippe AUTRET, Henri GIRARDEAU, Joël AUPICQ, Marie LABOMME, Marie-Hélène SAINZ, James MEUNIER, Thierry MOREL, Alain ROBIN, Jacques BERTRAND, Pascale VERDEJO, Christophe MARQUAT.

Agents municipaux :

Alain COURTAILAC, Agence Municipale de Médiation Sociale, Gérard LABORDERIE, Correspondant technique des conseils de quartier, Annie BONNET, Agent Mairie de Quartier, Nathalie SENE, Assistante Conseils de quartiers.

Excusé(s) :

Robert PLANTECOTE, Adjoint au Maire, Dominique GUIBERT, Conseiller Municipal, Stéphane TRONEL, Conseiller Municipal, Laurence BLAIS, Yannick METAIS, Patrick ROUSSE, Marc LECLERC.

Absent(e)s :

Josseline MUSCAT, Michèle LABIDOIRE, David SARRAUD.

Ouverture de la séance : 20h45

Elisabeth RAFFIN ouvre la séance :

« C'est la première fois que le conseil de quartier se réunit depuis la consultation des habitants à propos du choix de l'emplacement de la salle des fêtes. Le conseil de quartier a vécu un moment fort de démocratie participative et souhaite retrouver cet esprit dans la poursuite de ce dossier et la conduite de tous les dossiers concernant notre quartier ».

➔ Objet : Validation du relevé de conclusion du conseil de quartier du 6 décembre 2005.

Le conseil de quartier vote à l'unanimité le relevé de conclusions.

➔ Objet : Présentation de l'Opération de Renouvellement Urbain (Gilles FRAPPIER).

L'ORU, c'est un travail de remodelage complet (logements, équipements, aménagements urbains) des quartiers du Clou Bouchet et la Tour Chabot, mené en concertation avec les habitants, avec pour objectif de servir une plus grande mixité sociale. 10 à 15 % des logements de ces quartiers seront démolis pour être reconstruits pour partie sur place et dans tous les quartiers de la ville, en petits collectifs ou maisons individuelles, en mêlant logements à loyer modéré et privés. En ce qui concerne Saint Liguair, le secteur derrière la Maison de Quartier et le secteur derrière le stade de l'Olympique Léodgarien verront la construction de futurs lotissements, avec un pourcentage de 20 à 30 % de logements à loyer modéré. L'objectif est d'éviter les barres du Clou Bouchet et de la Tour Chabot pour privilégier des logements de plain pied ou des petits collectifs avec un étage.

Des études ont été menées sur Saint Liguair (centre bourg) et Sainte Pezenne (rue de Telouze). A Saint Liguair, elles ont été conduites avec la volonté de conserver l'aspect village du bourg (notamment ses façades alignées)

afin de définir au mieux les contraintes à intégrer dans le PLU et éviter ainsi d'être à la merci des propositions des futurs lotisseurs.

Le projet d'aménagement définitif sera conduit en concertation avec le Conseil de quartier et les habitants.

Réponse Conseil/Réponse Mairie.

- Les habitants du Clou Bouchet et de la Tour Chabot vont donc pouvoir s'installer dans les autres quartiers. Depuis quelques années des « logements sociaux » ont vu le jour à Saint Liguairé, les familles qui y résident changent régulièrement d'habitations ce qui ne facilite pas l'intégration dans le quartier.

Le taux de renouvellement n'est pas si élevé à Saint Liguairé.

- L'article de presse paru le 23 décembre 2005 parlait de 200 logements.

Cela n'a jamais été évoqué.

- Que va devenir le site de la Moucherie ?

Le terrain qui était prévu pour la construction d'un lotissement restera en zone agricole.

Annie COUTUREAU propose à Gilles FRAPPIER de revenir au conseil de quartier dès que le projet de lotissement sera établi dans le quartier.

→ Objet : Agence Municipale de Médiation Sociale : AMM (Alain COURTAILLAC).

L'Agence Municipale de Médiation Sociale a été sollicitée début décembre 2005 suite aux actes de vandalisme au stade Olympique Léodgarien et en Centre Bourg. Les médiateurs ont rencontré quelques jeunes pendant les vacances scolaires. Les jeunes qui ont commis ces actes de vandalisme ont été identifiés, ils ne sont pas du quartier de Saint Liguairé. Par ailleurs, une enquête de voisinage sur la vie dans le quartier a été établie et déposée dans la Mairie de Quartier et dans les commerces.

Réponse Conseil/Réponse Mairie.

Le stade Olympique Léodgarien a été cambriolé six fois depuis trois ans.

Il est rappelé que grâce au travail des médiateurs il n'y a pas eu de débordement comme dans les banlieues.

Annie COUTUREAU propose à L'AMM de rencontrer la commission concernée du conseil de quartier pour travailler ensemble.

→ Objet : Travail des commissions.

➤ Commission Culture/Jeunesse/Information et Communication (présenté par Joël AUPICQ et Jean-Michel FOUILLET) :

Le compte-rendu du 17 janvier 2006 a été préalablement envoyé au conseil de quartier.

- l'Ensemble Socio-culturel Niortais (E.S.N.) : une association centre socioculturel a été créée, elle a été dénommée « Les Portes du Marais », cette dénomination pourrait changer. Les échanges entre la Maison de Quartier du Clou Bouchet et celle de Saint Liguairé sont riches et fonctionnent bien.

- la communication dans le quartier : la commission propose l'acquisition d'un ou de plusieurs panneaux d'affichage électronique indiquant les événements propres au quartier. Une fiche de proximité est établie ce soir.

Autre vecteur d'information, Internet : s'appuyer sur le portail de la ville de Niort. Proposition d'aménager un lieu interactif de questions/réponses entre habitants et conseil de quartier. Le Comité Editorial « Couleurs Quartiers » a inscrit ce sujet à l'ordre du jour de sa réunion du 13 mars prochain.

L'accès des usagers à l'Internet : un document non officiel était remis à l'accueil de l'hôtel administratif présentant une liste de points Internet dont Média-Clic, une société privée. Ce document a été retiré de l'accueil et un nouveau document a été élaboré ne contenant que les points Internet publics.

La représentation de Saint Liguairé à « Couleurs Quartiers » : il est suggéré de faire valider par le conseil de quartier, le ou les sujets à proposer au Comité Editorial.

- la population adolescente dans le quartier : quel est le nombre de jeunes âgés de 6 à 18 ans ?

Pour information, les panneaux TAN de l'Avenue de Sevreau sont régulièrement taggués.

Un membre de la commission a proposé que les animations envisagées contribuent à développer l'esprit de village de Saint Liguairé..

Prochaine réunion : mardi 14 mars, 20h30.

Réponse Mairie.

- Communication dans le quartier : le conseil de quartier a fait, il y a quelques temps, une demande de panneaux pour mettre un plan de quartier. La demande a été jugée bonne et s'est étendue sur les neuf quartiers (un panneau par quartier). Le cahier des charges est prêt. L'appel d'offre va être lancé courant mars 2006, S'il est fructueux, les commandes seraient passées en juin 2006 pour une installation probable dans le courant de l'été 2006.

- Population : 933 jeunes, dont 444 adolescents âgés de 13 à 18 ans. Il s'agit de chiffres issus du recensement de

1999. Ces données sont à tempérer car le périmètre du quartier de l'INSEE est différent du notre.

➤ Commission Cadre de Vie/Environnement (présenté par Marie LABOMME et Patrick VEILLON)

Les compte-rendus du 15 décembre 2005 et du 10 février 2006 ont été préalablement envoyés au conseil de quartier.

- la salle des fêtes : inscription de Michel NICOLLE et de Jean-Claude SARRAUD au groupe de travail.
- stade Olympique Léodgarien : les membres de la commission vont rencontrer Françoise BILLY, le 2 mars 2006.
- centre bourg : prévoir une réflexion avec l'ensemble du conseil de quartier. Constituer un groupe de travail. Il serait bien que les services municipaux établissent une ébauche de projet pour que le groupe de travail y réfléchisse. Auparavant l'aménagement du centre bourg dépendait du lieu de la salle des fêtes, à présent l'aménagement du centre bourg est lié à l'ORU, c'est regrettable.
- église : deux fiches de proximité sont établies ce soir ; revoir le pavage devant l'église et organiser une visite pour vérifier l'état des abat-sons.
- bateau à chaîne : la commission souhaite la présence de Patrice VER au conseil de quartier du 6 avril sur la situation actuelle du projet.
- IED : est-il possible de construire un nouvel abri bus face à l'entrée de l'IED, dès que les terrains concernant la salle des fêtes seront acquis ?

Réponse Mairie/Réponse Conseil.

Centre Bourg : les deux solutions sont à l'étude. L'essai de circulation alternée aura lieu du 3 avril au 2 juin 2006 avec un comptage prévu (comptage des véhicules et mesure de la vitesse avant et pendant l'essai). Un Info Quartier sera diffusé. L'aménagement du Centre Bourg devra prendre en compte les données de l'Opération de Renouvellement Urbain.

Est-ce que cet essai se fera en même temps que les travaux du pont-levis de Magné ?

Non, les travaux du pont-levis sont programmés à partir de septembre 2006.

➤ Commission Voirie/Urbanisme (présenté par Daniel THIBAUT et Jean-Michel CORDEAU).

Le compte-rendu du 18 janvier 2006 a été préalablement envoyé au conseil de quartier.

- rue de la Levée de Sevreau : la commission souhaite rencontrer le service voirie.
- rue du Grand Port : l'augmentation du trafic occasionné par les travaux de l'Avenue de Sevreau a endommagé les bas côtés de la rue. Une fiche de proximité est établie ce soir.
- avenue de Sevreau : les riverains sont mécontents car ils n'ont pas été informés avant le commencement des travaux. Une pétition signée par une quarantaine de riverains a été envoyée au Maire. La pétition a été menée par Mme FROMAGET qui s'excuse de ne pas être présente ce soir. Les riverains ont l'impression d'avoir été trompés. Il avait été dit que l'assainissement ne pouvait être réalisé qu'après la construction de la nouvelle station d'épuration. Or il vient d'être réalisé avec un raccordement sur la station de Magné. Par ailleurs, M. Bellec s'était engagé à faire du bourg de Sevreau "*la vitrine du Marais poitevin*". Cela passait par un embellissement et une sécurisation (effacement des réseaux, aménagement de trottoirs plus larges...) Les riverains constatent et déplorent que rien ne soit prévu dans ce sens. La commission du conseil de quartier insiste sur la sécurité dans cette avenue, le système de chicanes mis en place ces jours-ci a contraint les automobilistes à réduire leur vitesse.
- envisager des mesures de ralentissement au niveau du rond-point Espérance/Halte : une fiche de proximité est établie ce soir.
- prévoir le réaménagement du carrefour de Buffevent : une fiche de proximité est établie ce soir.
- rue des Ecureuils : les riverains habitant autour de la rue ont reçu un Info Quartier indiquant des travaux de réfection de la chaussée du 1^{er} au 3 mars. Serait-il possible d'avoir plus d'information ?

Réponse Mairie.

- rue de la Levée de Sevreau : la rencontre est prévue mardi 14 mars, 18h00. le groupe de travail recevra l'invitation prochainement.
- éclairage et aménagement de la rue du Grand Port : la rue se trouve dans le site du Marais Mouillé ce qui nécessite l'accord du Préfet et de l'architecte des bâtiments de France (ce dossier n'est plus de la compétence de la ville).

- avenue de Sevreau : Monsieur le Maire va envoyer un courrier aux riverains pour proposer une rencontre avec les élus de la ville de Niort. Par ailleurs, il est à noter que la voie a été ouverte à la circulation plus tôt que prévu, et tout a été mis en œuvre pour ne pas déranger les riverains.

Rodolphe CHALLET : « en ce qui concerne la réunion publique d'information, je pensais que c'était inutile et qu'un Info Quartier suffisait, je me suis trompé. Une réunion publique va donc être organisée ».

Station d'Épuration : la Communauté d'Agglomération de Niort propose d'intervenir au conseil de quartier du 6

avril pour présenter l'aménagement paysager autour du site.

Le conseil de quartier est favorable, la commission rappelle l'engagement qui a été pris sur le fait que Saint Liguairie serait la « Porte du Marais », par conséquent elle espère que l'aménagement paysager sera important.

- rue des Ecureuils (réponse post-conseil): Il s'agit d'une réparation ponctuelle au niveau des n° 26 – 27, programmée après qu'un riverain ait signalé une déformation du revêtement auprès du service Voirie.

Cette réparation a nécessité une reprise de la fondation, vraisemblablement dégradée par une fuite d'eau et une réfection de l'enrobé.

Objet : Questions diverses.

- rue des Boutinets : les propositions du conseil de quartier du 6 décembre 2005 ont été transmises au service voirie. Le panneau indiquant l'itinéraire de délestage a été posé le 10 février. L'essai de sens unique se fera en même temps que l'essai de circulation alternée du centre bourg, du 3 avril au 2 juin 2006 avec un comptage prévu.

- Autres fiches de proximité établies ce soir :

Stade Olympique Léodgarien : prévoir la fermeture du chemin.

Acquisition d'un chalet pour abriter les vélos de l'école Agrippa d'Aubigné à hauteur de 3 000 euros, voté par le conseil de quartier.

- Planning des prochains bureaux et conseils de quartier du deuxième semestre 2006 :

BUREAUX, 20h30, Mairie de Quartier :

Mardi 5 septembre,

Mardi 7 novembre,

CONSEILS DE QUARTIER, 20h30, Salle des Fêtes :

Mardi 26 septembre,

Mardi 28 novembre.

- le Comité Consultatif : circulation/stationnement/pistes cyclables/dénomination des voies/urbanisme, fait appel à volontaire : Anne-Marie FAVREAU se propose mais indique qu'elle ne pourra assister à la première réunion.

- la poste : il est indiqué au conseil de quartier les principaux produits et services proposés.

- le conseil de quartier souhaite-t-il la présentation des travaux de la Brèche au conseil de quartier du 6 avril ?

Le bureau du 22 mars va en discuter.

- Rue de l'Espérance : la canicule de 2003 a occasionné des fissures sur une dizaine de maisons. Cette rue va t-elle être répertoriée parmi les rues reconnues en catastrophe naturelle ?

Fin de la séance : 23h30

PROCHAINES REUNIONS 2006

BUREAUX

Mercredi 22 mars, 20h30, Mairie de Quartier de Saint Liguairie

Mercredi 31 mai, 20h30, Mairie de Quartier de Saint Liguairie

CONSEILS DE QUARTIER

Jeudi 6 avril, 20h30, Salle des fêtes de Saint Liguairie

Mercredi 14 juin, 20h30, Salle des fêtes de Saint Liguairie